

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

CONFIDENTIEL

W(64)3

8 décembre 1964

Groupe de travail des taxes temporaires
à l'importation dans le Royaume-Uni

REMARQUES ADDITIONNELLES DU REPRESENTANT DU ROYAUME-UNI

(à insérer comme introduction aux mesures de redressement à plus long terme,
à la suite du paragraphe 14 de la note de la délégation britannique)

Peut-être pourrais-je ajouter ici quelques observations. Tous ceux qui ont affaire à la question du niveau de la demande ou à celle des politiques de conjoncture se rendent compte, j'en suis certain, non seulement des très grandes difficultés de diagnostic mais aussi de la difficulté que l'on éprouve à déterminer la rigueur de l'intervention nécessaire alors même que la direction dans laquelle il convient d'agir apparaît clairement. Les autorités responsables doivent former leur propre jugement en la matière. La presse et le public britanniques, ainsi que les représentants d'autres gouvernements au sein d'organisations diverses, ont prodigué leurs conseils aux autorités britanniques. Selon certains, il faudrait faire plus encore pour comprimer la demande. Pour notre part, nous estimons que certains des conseils de cet ordre reposent naturellement sur une appréciation incomplète de l'action entreprise, considérant que les mesures officielles ont été mises en oeuvre l'une après l'autre.

De l'avis de notre gouvernement, les mesures prises jusqu'ici suffisent pour soulager la balance des paiements et prévenir une surchauffe de l'économie. Il est à noter à ce propos que l'une des pressions qui s'exerce sur l'économie cette année, et qui le fait de façon continue, émane du secteur des investissements et des investissements industriels, ce qui est excellent en soi; mais il n'est aucunement improbable que l'effet direct des diverses mesures prises, et jusqu'à un certain point leur effet psychologique, aboutissent à comprimer les investissements. Au surplus, comme le Chancelier l'a dit à ses collègues la semaine dernière à Paris, le gouvernement estime que sa politique est très importante pour régulariser la croissance de la demande des biens et de la main-d'oeuvre. Faute d'une croissance régulière de la demande de biens, nos chefs d'entreprise ne décideront pas de réaliser les investissements indispensables au progrès de la technique. Mais si la demande de main-d'oeuvre ne croît pas régulièrement, nous ne pouvons espérer que nos travailleurs renonceront aux pratiques restrictives qui ont pour but de maintenir l'emploi lorsque le travail se fait rare. C'est pourquoi, étant donné qu'à son avis l'économie ne souffre pas d'une surchauffe, le gouvernement n'a pas eu recours exclusivement à la déflation générale - en d'autres termes, il n'a pas voulu provoquer

délibérément du chômage dans la mesure qui eût été nécessaire pour redresser l'équilibre de la balance des paiements. Il estime - et c'est là où les mesures à long terme et à court terme sont étroitement liées - qu'une politique de ce genre poussée à l'extrême détruirait totalement la confiance et la coopération entre l'Etat, les employeurs et les travailleurs, sur lesquelles il compte pour le succès de sa politique sur le plan des revenus et sur celui de la productivité, succès qui assurera l'amélioration à long terme de la balance des paiements. Comme je l'ai dit, ce sont là des questions de jugement et je tiens à répéter que le gouvernement prendra de nouvelles mesures en temps utile s'il les juge nécessaires.